
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

ANNEE 1966 - N° 387 /PR/MFPT/DP.2

SOMMAIRE:

Rectificatif.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Présenté par
le Directeur
du Personnel,



Rectificatif à l'article 2 du décret n°I96/PC/MFPTAS/
DP2 du 29 Septembre 1964 portant nomination de M. GONCALVES
Paul, dans le Corps des Inspecteurs des Finances.

VISE :

P. LE CONTROLEUR
FINANCIER, ARTICLE UNIQUE:
L'ADJOINT

AU LIEU DE:



L. VILLACA

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions de l'article I2 du
décret n°64-I24/PC/MFPTAS du 25 Juillet 1964

.....
..... M. GONCALVES Paul, titulaire
de la Licence en droit et faisant fonction d'Inspecteur des
Finances, est nommé, à compter du 20 Décembre 1962, dans le
corps des Inspecteurs des Finances, en qualité d'Inspecteur
de 1er échelon stagiaire.

- ORIGINAL I
- JORD I
- PR 8
- MFPT I
- MFAE I
- DP 6
- DFP I
- DGF I
- DC 2
- DB I
- CF I
- DI I
- TRESOR I
- Pensions 2
- Intéressé I

L I R E:

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions de l'article I2 du
décret n°64-I24/PC/MFPTAS du 25 Juillet 1964

.....
.....M. GONCALVES Paul, titulaire de
la Licence en droit et faisant fonction d'Inspecteur des
Finances, est nommé, à compter du 20 Décembre 1962 dans le
corps des Inspecteurs des Finances, en qualité d'Inspecteur
de 1er échelon.

Le reste sans changement./.-

COTONOU, le 5 Octobre 1966
Pr. le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la
Défense Nationale chargé de l'Intérim,

VU :

P. Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail,
absent, Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et de
la Législation assurant
l'intérim.-

Lieutenant-Colonel Ph. A H O.

VU :

Pr. Le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques, absent,
Le Ministre Chargé de l'Intérim

